

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE
VILLE DE PONT SUR SAMBRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER 2026

Date de convocation : 05/02/2026
Date d'affichage : 05/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 14 dont 1 pouvoir
Votants : 15

Le douze février deux mil vingt-six à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel

Etaient présents : M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – Mme COCHARD Aurore – Mme CAIL Marie-Béatrice – M. COUTO José – Mme LEGER Séverine – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie – BEAUVILAIN Dylan – M. LEBRUN Willy – Mme CAVRIL Isabelle – M. DUPONT Jérôme

Etaient absents excusés :

Mme CHANDELIER Sylvie a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien
M. HERBAUT Jean-Jacques

Etaient absents : M. LEMIRE Régis – M. DELVALLEE Pascal – M. ANCELET Benoît – Mme CRETON Stéphanie – Mme VANDY Hélène – Mme BORGES Perrine – M. DELON Patrick

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2025

Après avoir voté le Compte Financier Unique 2025

Après avoir constaté les restes à réaliser au 31/12/2025 pour un montant de 126 732,46 € en dépenses et 515 151,83 € en recettes,

Le rapporteur propose **d'affecter** une partie de l'excédent de fonctionnement, pour couvrir les besoins en investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats de clôture	+ 761 194.96 €	+ 340 617.01 €
Reste à réaliser		- 126 732.46 €
Restes à recouvrer		+ 515 151.83 €
Besoin de financement :		+ 0 €

Au budget primitif 2026, il sera, par conséquent, reporté :

- ~ Au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : **761 194.96 €**
- ~ Au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » : **340 617.01 €**
- ~ Au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : **0.00 € (le besoin de financement étant positif, il n'y en a pas besoin)**